

N° 128

L'Abeille Périgordine

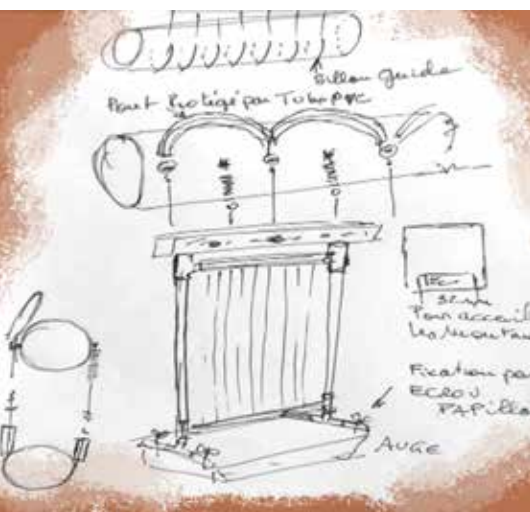
MAGAZINE

Printemps 2024

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DES APICULTEURS DE DORDOGNE

L'Abeille Périgordine

Sommaire



4.
Aides urgentes aux apiculteurs

10.
Mobilisation contre le miel
à bas prix

11.
La Deltaméthrine,
Substance toxique

14.
Je fabrique ma harpe électrique
anti-frelons

26.
Concours des Miels de France

27.
Récupération d'essaims

29.
L'Abeille à table

30.
Prêt de matériel - Vu sur le net

31
Petites annonces.

32.
Bibliothèque du Syndicat
Nécrologie

26
Revue de presse

35.
Agenda

Trimestriel d'informations des Apiculteurs de Dordogne

 **L'Abeille Périgordine**

FONDATEURS

› Henri BALMES, Guy HENRY

DIRECTEUR DE PUBLICATION

› Nicolas BREME

ADMINISTRATION-ROUTAGE

› Bernard LALOT,

185 allée de la Couture

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

06 24 71 57 56

› Edith BOURDIAL

06 86 30 45 03

secretariatabeilleperigordine@gmail.com

Site internet : www.abeille-perigordine.fr

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

› Annie AMELIN,

158, allée de la Couture

24660 NOTRE-DAME DE SANILHAC

abeilleperigordinetrelissac@gmail.com

RÉALISATION, IMPRESSION

› idGraphic / Thierry JARDEL

3 rue du 4 septembre

24290 MONTIGNAC-LASCAUX

Impression sur papier Condat PEFC

(PEFC : gestion durable des forêts dans le monde)

RÉDACTION DE CE BULLETIN

RÉDACTRICE EN CHEF

› Edith BOURDIAL

COMITÉ DE RÉDACTION :

› Edith BOURDIAL, Nicolas BREME,
Anne ROUSSEAU, Martine JOUBERT,
Bernard LALOT, Elisabeth BERNARD

PHOTOS :

› Francis ACQUAERT, Nicolas BREME,
Edith BOURDIAL, Martine JOUBERT,
Bernard LALOT, Jacques LAUGENIE,
Freepik

Pour nous envoyer vos articles et photos
à paraître :

revueabeilleperigordine@gmail.com

COMMISSION PARITAIRE

DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE :

N° 0426G87904 N° 128

MARS 2024

ABONNEMENT ANNUEL : 25 €

(Compris dans l'adhésion)

PRIX AU NUMÉRO : 7 €



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La saison 2023 avait bien débuté pour nos abeilles, un bon développement pour les colonies.

Avec une météo oscillante, nous avons pu voir beaucoup d'essaimage au printemps. Les récoltes ont donc été très différentes d'un apiculteur à un autre et d'un endroit à un autre. Puis, malheureusement comme nous le pressentions, le frelon a été présent en masse sur la plupart des ruchers. Une grosse prédation et une importante pression sur nos colonies ont fait que nos abeilles ont souffert, beaucoup de colonies ont disparu et certains apiculteurs ont vécu un calvaire.

Le syndicat continue et continuera toujours à combattre cet insecte par la sensibilisation auprès des pouvoirs publics et de la population. Les campagnes de piégeage sont déterminantes pour contenir les frelons, et c'est pourquoi chacun a le devoir de piéger et d'expliquer à son et ses voisins les raisons de cet exercice afin qu'ils

puissent aussi faire de même. La destruction de nids reste un travail de professionnels, mais la plus grande problématique est de les trouver en août, septembre... Le varroa, toujours omniprésent dans les colonies, est un fléau et fait encore des dégâts dans les colonies. Aussi, je vous recommande de bien procéder à vos traitements, comme vous le préconise le GDSA 24. Certains apiculteurs rencontrent des difficultés à vendre leurs miels et se retrouvent en difficulté. En plus des problèmes de mortalités, de climat... nos miels sont achetés à des prix rédhibitoires qui ne permettent pas aux apiculteurs de survivre. L'Abeille Périgordine soutient tous les apiculteurs, le véritable miel de nos régions vendu à sa juste valeur. Certains miels étrangers, de qualité médiocre et qui sont importés en France à des prix ridicules, sont non seulement frauduleux mais constituent également une concurrence déloyale pour nos

miels. Comment rivaliser face à des miels à quelques euros le kilo ?

La saison 2024 a débuté et nos abeilles ont redémarré pour, je l'espère, se développer et produire le maximum. Le Varroa, le frelon, la mortalité de nos abeilles, la vente de nos miels... sont les dossiers importants du moment ; l'Abeille Périgordine et moi-même restons mobilisées pour travailler et donner bonne vie à nos abeilles.

Je vous souhaite tous mes bons vœux 2024 et une excellente saison apicole.

Edith Bourdial

AIDES URGENTES AUX APICULTEURS

C. PONS - Président UNAF à M. Marc FESNEAU - Ministre de l'Agriculture



Saint-Mandé, le 24 octobre 2023

Monsieur Marc FESNEAU

Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Hôtel de Villeroy

78 rue de Varenne

75349 Paris SP 07

LRAR N°1A18963522521

Objet : Sollicitation urgente d'aides pour les apiculteurs ne pouvant écouler leur stock de miel

Monsieur le Ministre,

Je vous écris en ma qualité de président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) pour vous alerter sur l'état du marché du miel français et de la grande détresse des apiculteurs qui en découle.

L'UNAF a été alertée par ses syndicats départementaux de la grande difficulté que leurs adhérents apiculteurs professionnels rencontrent aujourd'hui pour vendre leur miel en vrac.

Les conditionneurs, qui, pour beaucoup ont encore du stock en réserve, n'achètent pas ou peu de miel aux apiculteurs français et nous ont informé que cela n'évoluerait pas avant février/mars 2024. Cette situation est catastrophique pour les apiculteurs français. Elle s'explique notamment par la baisse de la consommation en grande distribution, qui se situe entre moins 10% et jusqu'à moins 30% dans certains cas. Ceci est le résultat du déclin du pouvoir d'achat mais aussi et surtout de la méfiance des consommateurs sur la qualité du miel, suscitée par la publication récente des données de l'action coordonnée de l'UE¹ (46% des miels importés sur le marché européen sont « susceptibles » d'être fraudés) qui ont été largement médiatisées. A cela s'ajoute l'importation massive de miels originaires d'Asie et des pays de l'Est qui, avec leur prix extrêmement bas, font une concurrence déloyale aux miels français. Cette importation accroît par ailleurs le risque de trouver des miels frauduleux sur le marché français².

Dans un tel climat économique, de nombreux apiculteurs se retrouvent dans l'impossibilité d'écouler leur production ou, quand ils trouvent acheteur, doivent revoir à la baisse le prix de celle-ci, souvent alors très proche du simple coût de revient.

Dans cette situation devenue ingérable, ils n'arrivent donc plus à rembourser leurs prêts, payer leurs salariés, etc. Cette situation est encore plus difficile pour les jeunes apiculteurs qui représentent l'avenir de la filière. Il est donc primordial, et c'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui, que l'État mette en œuvre rapidement des aides exceptionnelles à travers notamment des avances de trésorerie et des reports de crédits. Dans cet objectif, soyez assuré, Monsieur le Ministre, que nous sommes tout à fait disposés à travailler avec vos services pour élaborer de mesures d'urgence devenues aujourd'hui indispensables.

Dans l'attente de la suite favorable que vous voudrez bien accorder à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Christian PONS

Président de l'UNAF

E. BOURDIAL - Présidente A.P. à M. J.B. LAMONTAGNE - Préfet



*Syndicat professionnel De défense des intérêts apicoles
(Régis par les lois du 21 mars 1884, 12 mars 1920 et 25 février 1927)*

Edith BOURDIAL
Présidente de l'Abeille Périgordine
à **Monsieur Jean-Baptiste LAMONTAGNE**
Préfet

Trélissac, le 24 novembre 2023

Objet : Sollicitation urgente d'aides pour les apiculteurs ne pouvant écouler leur stock de miel.

P.J. : Courrier de Christian PONS, Président de l'U.N.A.F. à Monsieur Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Monsieur le Préfet,

Je vous écris en ma qualité de présidente du Syndicat professionnel de défense des intérêts apicoles L'Abeille Périgordine pour vous alerter sur la grande difficulté que nos adhérents rencontrent aujourd'hui pour vendre leur miel en vrac.

Les conditionneurs, qui, pour beaucoup ont encore du stock en réserve, n'achètent pas ou peu de miel aux apiculteurs français et nous ont informé que cela n'évoluerait pas avant février/mars 2024. Cette situation catastrophique s'explique notamment par la baisse de la consommation en grande distribution qui est elle-même le résultat du déclin du pouvoir d'achat mais aussi et surtout de la méfiance des consommateurs sur la qualité du miel. Cette méfiance est suscitée par la publication récente et largement médiatisée des données de l'action coordonnée de l'Union européenne¹ selon laquelle 46% des miels importés sur le marché européen sont « susceptibles » d'être fraudés. A cela s'ajoute l'importation massive de miels originaires d'Asie et des pays de l'Est qui, avec leur prix extrêmement bas, font une concurrence déloyale aux miels français. Cette importation accroît par ailleurs le risque de trouver des miels frauduleux sur le marché français².

Dans un tel climat économique, de nombreux apiculteurs se retrouvent dans l'impossibilité d'écouler leur production ou, quand ils trouvent acheteur, doivent revoir à la baisse le prix de celle-ci, souvent alors très proche du simple coût de revient.

Dans cette situation devenue ingérable, ils n'arrivent donc plus à rembourser leurs prêts, payer leurs salariés, etc. Cette situation est encore plus difficile pour les jeunes apiculteurs qui représentent l'avenir de l'apiculture.

Nous sollicitons donc votre aide, qui pourrait passer par exemple par des avances de trésorerie et des reports de crédits ou encore des aides à la ruche, pour soutenir les apiculteurs. Dans cet objectif, nous sommes tout à fait disposés à travailler avec vos services pour élaborer des mesures d'urgence devenues aujourd'hui indispensables.

Dans l'attente de la suite favorable que vous voudrez bien accorder à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Edith BOURDIAL

Présidente

De l'Abeille Périgordine

AIDES URGENTES AUX APICULTEURS

M.C. VARAILLAS à Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture - Courrier Ministère de l'Agriculture

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Marc FESNEAU
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Hôtel de Villerooy
78, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 29 novembre 2023

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SÉNATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRÉSIDENTE
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

MEMBRE DE LA DÉLÉGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLÈRE
DÉPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Monsieur le Ministre,

Le syndicat d'apiculteurs l'Abeille périgordine de mon département m'a récemment interpellée sur l'état du marché du miel et en particulier les difficultés que les apiculteurs rencontrent à écouler leurs stocks.

Les conditionneurs n'achètent plus que de faibles quantités de miel aux apiculteurs français. La baisse conséquente de la consommation de miel en grande distribution, due essentiellement à l'inflation, serait de l'ordre de 10 % des volumes voire de 30 % dans les cas les plus critiques.

A cette contraction économique s'ajoute la méfiance des consommateurs concernant la qualité du miel. En avril dernier, je vous alertais au sujet des fraudes et de la concurrence déloyale internationale suite à la publication du rapport de la Commission européenne.

Dans un tel contexte, les apiculteurs sont contraints de revoir à la baisse le prix de vente, qui se rapproche fortement du simple coût de revient. Leur situation financière devient critique et menace la pérennité d'exploitations, à commencer par celles des jeunes apiculteurs tenus par les échéances de leurs prêts qui s'additionnent au paiement de leurs salariés.

L'ouverture d'aides d'urgence à travers des avances de trésorerie et des reports de crédits permettrait de soutenir la filière au travers de cette crise. Aussi, je vous prie de bien vouloir examiner la demande de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) avec une attention particulière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en ma parfaite considération.

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PÉRIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85

M.C. Varaillas à J.B. LAMONTAGNE - Courrier Préfet Aides d'urgence stocks miel.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE
Préfet de la Dordogne

Préfecture de la Dordogne
2 rue Paul Louis Courier
CS 39000
24024 Périgueux Cédex

Paris, le 29 novembre 2023

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SÉNATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRÉSIDENTE
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

MEMBRE DE LA DÉLÉGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLÈRE
DÉPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Monsieur le Préfet,

J'ai été récemment alertée par le syndicat l'Abeille périgordine sur la nécessité de débloquer des aides d'urgence afin de répondre aux difficultés que les apiculteurs rencontrent à écouler leurs stocks.

Ce sujet ayant retenu toute mon attention, je vous prie de trouver ci-joint la copie de mon courrier adressé à Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Marie-Claude VARAILLAS

Bien à vous!
[Signature]

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PÉRIGUEUX
15, RUE DE VAUGHARD – 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85

AIDES URGENTES AUX APICULTEURS

Serge MERILLOU - Sénateur à J.B. LAMONTAGNE - Courrier Préfet

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE
Préfet de la Dordogne
2 rue Paul Louis Courier
24 000 PERIGUEUX

Périgueux, le 29 novembre 2023

SERGE MERILLOU

SENATEUR DE
LA DORDOGNE

CONSEILLER
DEPARTEMENTAL DU
CANTON DE LALINDE

Monsieur le Préfet,

Le syndicat professionnel apicole, l'Abeille Périgordine, a souhaité porter à ma connaissance le courrier qu'il vous a adressé ainsi que le courrier du Président Christian Pons à M. le ministre de l'Agriculture.

Je partage le constat sans appel des difficultés rencontrées par les apiculteurs qui ne trouvent pas de débouchés à leur production de miel en vrac, en raison notamment de la concurrence de produits importés, à bas coût, sans garantie qualitative.

Cette situation met les apiculteurs en difficultés financières et leur syndicat demande un soutien à travers des mesures d'urgence exceptionnelles.

Je vous remercie de l'attention que vous pourrez accorder à leurs propositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Serge MERILLOU
Sénateur de la Dordogne

M.C. Varailas à J.B. LAMONTAGNE - Courrier Préfet Aides d'urgence stocks miel.



Direction départementale des territoires

Service Économie des Territoires Agriculture et Forêt

Périgueux, le 11 JAN. 2024

Affaire suivie par : Stéphane THIESSE
Tél : 05 53 45 56 64
Courriel : stephane.thiesse@dordogne.gouv.fr

Madame la Présidente,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier du 24 novembre dernier par lequel vous m'alertez sur les difficultés rencontrées par les adhérents de votre syndicat s'agissant de la commercialisation du miel en vrac. Le contexte inflationniste, les importations massives d'Asie ou d'Europe de l'Est, le manque de confiance des consommateurs dans le produit contribuent, selon votre analyse, à la faiblesse des achats par les conditionneurs. Ces derniers disposent par ailleurs de stocks importants ce qui renforce les obstacles à la commercialisation.

Le Ministère de l'Agriculture est particulièrement attentif à la situation de la filière apicole et a pleinement connaissance des préoccupations remontées par les représentants des apiculteurs, et notamment de l'UNAF, pour la commercialisation du miel.

Ainsi, un groupe de travail organisé par FranceAgrimer et par la Direction Générale de la Performance Économique (DGPE) s'est tenu le 11 décembre dernier pour examiner la situation et envisager des pistes d'actions. La quasi-totalité des acteurs de la filière a participé à cette première réunion de travail à laquelle, toutefois, les représentants des conditionneurs étaient absents. Il ressort des échanges un manque de visibilité sur l'état réel des stocks et sur les volumes écoulés en vente directe dont une connaissance précise est un préalable à la mise en œuvre de mesures conjoncturelles ou structurelles pertinentes.

Néanmoins, l'État s'est tenu aux côtés de la filière apicole ces dernières années et a amplifié son action au travers du plan pollinisateurs 2021-2026 et des moyens financiers mobilisés au travers de la Politique Agricole Commune (PAC) pour apporter des soutiens pérennes aux acteurs apicoles. Le Programme Sectoriel Apicole (PSA) de la programmation 2023-2027 de la PAC bénéficie ainsi d'un budget supérieur de 50 % à celui de la précédente programmation. Ce sont ainsi 4,435 millions d'euros par an qui seront consacrés notamment au renouvellement du cheptel, du matériel apicole ou à l'acquisition de matériel de transhumance.

Les mesures collectives visant à favoriser la promotion et la commercialisation, l'assistance technique, les actions de formations, de recherche et de développement, la lutte contre les bio-agresseurs du rucher ou les opérations d'analyse de qualité des produits de la ruche bénéficient également des financements du PSA. Le guichet FranceAgrimer dédié à la campagne 2023 reste ouvert jusqu'au 22 janvier 2024.

Parallèlement, le Ministère de l'agriculture suit avec attention aux côtés de la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes les négociations européennes relatives à la directive sur le miel. Celles-ci ont d'ores et déjà abouti, le 12 décembre, à un vote du Parlement européen en faveur d'une amélioration de la transparence, de la traçabilité et de l'efficacité des contrôles visant à limiter la fraude.

Dès le début 2024, le dialogue entre le Ministère de l'agriculture et les acteurs de la filière, notamment les conditionneurs, va se poursuivre. Mes services seront, à mes côtés, attentifs aux résultats de ces travaux et ne manqueront pas d'accompagner vos adhérents si l'instruction de dispositifs d'aides en faveur de la filière apicole leur est confiée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet

Jean-Sébastien LAMONTAGNE

MOBILISATION CONTRE LE MIEL À BAS PRIX

Appel à mobilisation nationale "Stop aux importations de miel à bas prix" le 30 novembre 2023 à Paris

Pour défendre les apicultrices et apiculteurs face aux importations de miel à bas prix par les négociants !

**La détresse des apiculteurs et apicultrices sur le terrain est palpable.
RDV à partir de 10h30 à Paris (normalement sur la Place de la République) - Fin prévue vers 16h
Pique-nique partagé
Vente de miel prévue à prix solidaire
Pour les apis, venez avec vos combinaisons d'apiculteur.rice**

Alors même que la production française de miel couvre moins de la moitié du volume de consommation de miel en France, les apicultrices et apiculteurs français n'arrivent pas à vendre leurs productions !

Les négociants français ont saturé leurs entrepôts de miels d'import des pays de l'Est, achetés moins de 2€/kg, défiant toute concurrence avec la production française. Les apiculteurs et apicultrices se retrouvent avec près d'une année complète de production en stock, soit des milliers de tonnes de miels bloqués sur les fermes, au risque de se dégrader et de devenir prochainement tout à fait invendable.

Des solutions doivent être trouvées d'urgence pour soutenir financièrement les apicultrices et apiculteurs dans une réelle détresse. La Confédération paysanne rencontre le Cabinet du Ministre de l'Agriculture à ce sujet ce jeudi 30 novembre.

La Confédération paysanne demande la mise en place d'une aide d'urgence en soutien aux apiculteurs et apicultrices, ainsi que la mise en place du dispositif de prix minimum d'entrée sur le territoire national seul dispositif à même de préserver les apiculteurs de la concurrence déloyale des miels d'import.

**Les négociants font leur miel sur le dos des apicultrices et apiculteurs !
Pour des prix rémunérateurs en apiculture !**

Détails pratiques de cette action nationale : Prise en charge de l'ensemble des frais de déplacement **pour les confédérés.es.**

Beaucoup d'apiculteurs et apicultrices souhaitent se mobiliser à cette occasion; il sont les bienvenus. **Il est important cependant de rappeler explicitement que ce rassemblement revendicatif est organisé par la Confédération paysanne.**

Les consignes sont claires: manifester à visage découvert et sans violence, interpeler via ce rassemblement les médias, les citoyennes et citoyens ainsi que les élu.es lors de ce rassemblement pour mettre en lumière ces difficultés de commercialisation du miel.

Un kit de mobilisations parviendra sous peu au réseau pour réaliser des actions locales sur le sujet.

Visuels pour la mobilisation -> Contactez vos Confédérations Paysannes départementales

Contacts :

Victor (animateur réseau) : 07 68 35 41 89

Camille (animatrice Commission Apiculture) : 07 81 69 17 12



Ch. PONS Président UNAF



Joseph BRUNAT - mobilisation nationale

LA DELTAMÉTHRINE, SUBSTANCE TOXIQUE



A l'attention des Présidents, Trésoriers et Secrétaires
des syndicats adhérents à l'UNAF
Pour diffusion à l'ensemble des apiculteurs membres

Saint-Mandé, 01 décembre 2023

Chères, chers Présidents, trésoriers, secrétaires,

Une nouvelle maladie importée, qui touche les bovins, risque de causer du tort à l'apiculture. C'est une maladie virale arrivée en France en septembre 2023 via des moucheron porteurs de ce virus.

Cette maladie peut être traitée avec un vaccin, mais les souches arrivées en France n'ont pas encore de vaccin associé, l'ANSES conseil donc à la filière bovine de créer des zones de quarantaine pour les bovins et de traiter systématiquement en préventif. Le produit qui sera utilisé est le « Butox 50 », nom commercial derrière lequel se cache la deltaméthrine.

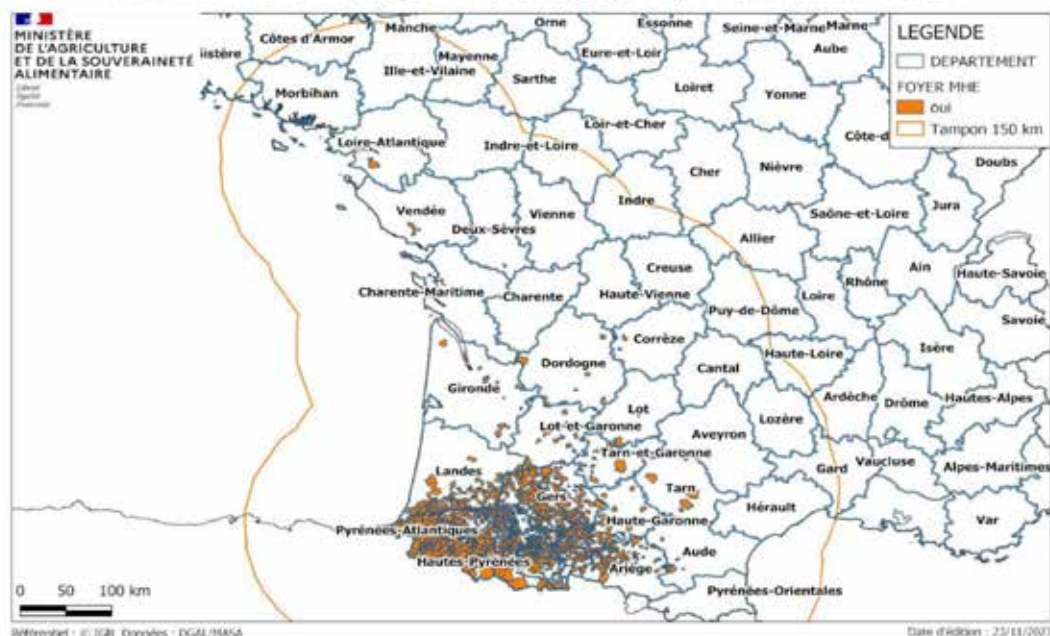
Cette molécule pose depuis longtemps problème à nos ruches et son utilisation systématique en préventif pour traiter les bâtiments et les bovins n'augure rien de bon. Nous allons alerter les ministères concernés du danger que représente cette molécule et nous vous proposons d'alerter vos préfetures et vos chambres d'agriculture dans l'espoir qu'une autre solution soit retenue.

Vous trouverez en copie les courriers à adapter pour votre département. Dans l'espoir que ces courriers amènent une réaction de la part de vos autorités locales.

Christian PONS
Président de l'UNAF

Départements déjà concernés :

MALADIE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE (MHE) : FOYERS EN FRANCE





*Syndicat professionnel de défense des intérêts apicoles
(régi par les lois du 21 mars 1884, 12 mars 1920 et 25 février 1927)*

Edith BOURDIAL

Présidente de L'Abeille Périgordine

à

Monsieur Jean-Baptiste LAMONTAGNE

Préfet de la Dordogne

Le 5 décembre 2023

Objet : Alerte sur les risques engendrés pour l'apiculture et la biodiversité en raison d'une stratégie irraisonnée de lutte contre l'infestation de la maladie hémorragique épizootique bovine

Monsieur le Préfet,

La filière bovine française doit faire face, depuis septembre 2023, à la maladie hémorragique épizootique (MHE) bovine, une maladie virale vectorisée par des moucheron du genre *Culicoides*. Cette dernière, apparue dans un premier temps dans le sud-ouest, remonte déjà en Loire Atlantique et s'étend à l'est par la Corrèze et le Tarn. Cette progression rapide ne laisse que peu de doute quant à son expansion sur le reste du territoire national.

Particulièrement impactée, la filière bovine souhaite contenir cette maladie et c'est bien naturel. Toutefois il convient que la stratégie mise en place ne s'élabore pas sans prendre en considération les autres filières. Aucun vaccin n'est actuellement développé pour les souches virales identifiées, c'est pourquoi l'ANSES recommande une mise en quarantaine et des mesures de zonage ainsi qu'un traitement aux insecticides. Elle reconnaît dans le même temps que ces deux dernières méthodes ont « une efficacité limitée ».

L'apiculture a déjà subi de très forts dégâts dans la gestion de ce type d'infestation. Certaines structures agricoles recommandent visiblement aux éleveurs concernés de traiter à vaste échelle avec des molécules insecticides qui ont causé et qui à nouveau causeront sans aucun doute, comme nous le redoutons, de nombreux cas de mortalité aigüe d'abeilles et autres pollinisateurs. Des pyréthrinoides comme la deltaméthrine utilisés par le passé, pour notamment endiguer la fièvre catarrhale ovine vont être utilisés à nouveau pour réduire les populations de moucheron et ralentir l'expansion de la MHE bovine. Hélas, celle-ci s'avère malheureusement incontrôlable sans vaccin.

Dans cette situation devenue ingérable, ils n'arrivent donc plus à rembourser leurs prêts, payer leurs salariés, etc. Cette situation est encore plus difficile pour les jeunes apiculteurs qui représentent l'avenir de l'apiculture.

Nous sollicitons donc votre aide, qui pourrait passer par exemple par des avances de trésorerie et des reports de crédits ou encore des aides à la ruche, pour soutenir les apiculteurs. Dans cet objectif, nous sommes tout à fait disposés à travailler avec vos services pour élaborer des mesures d'urgence devenues aujourd'hui indispensables.

Dans l'attente de la suite favorable que vous voudrez bien accorder à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Edith BOURDIAL

Présidente

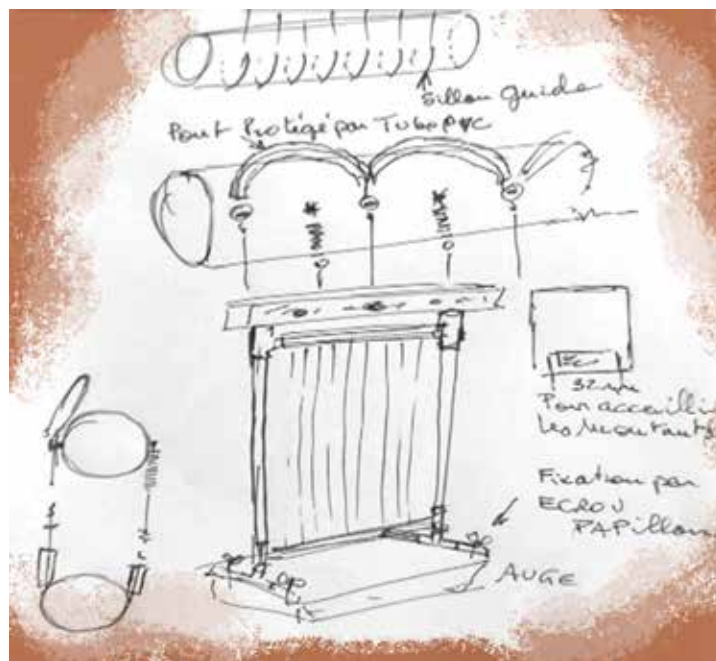
De L'Abeille Périgordine

JE FABRIQUE MA HARPE ÉLECTRIQUE ANTI-FRELONS

Yann GEORGEAIS

Quelques arguments préliminaires :

- La harpe électrique ne tue pas, elle tétanise le frelon qui tombe !! C'est le récipient d'eau qui est en dessous qui va noyer le frelon.
- Donc pour construire votre harpe, il faudra commencer par trouver ce récipient. Et à partir de ses mensurations, nous pourrons créer notre harpe.
- Les éléments et adresses que je donne sont à titre informatif et aucun deal, ni accord, entre les sites et moi ont été passés. La liste sera mise en fin de document.
- Je vous propose de bâtir ensemble une harpe électrique pour moins de 85 €, source d'énergie non comprise (batterie, panneau solaire et autres...) mais module HT installé.
- Donc pour construire votre harpe, il faudra commencer par trouver ce récipient. Et à partir de ses mensurations, nous pourrons créer notre harpe.



Dans un premier lieu, mesurons notre auge.

Ses dimensions sont : 60 cm de long x 39 cm de large x 16 cm de haut.

Faisons un croquis de notre harpe.

Les montants vont venir sur les bords extérieurs de l'auge. On en déduira la largeur de la harpe.

Préparons les prises de côtes. Tout d'abord mesurons l'auge.

Pour moi, ce sera 56,5 cm.



Partons des tés en PVC pour en déduire la longueur des tubes horizontaux.

Tout d'abord, de combien le tube PVC s'enfonce dans le Té.

Puis avec de simples mesures, déterminer la taille de mes tubes.

Pour ma part, la longueur de mon auge est de 56.5cm.

Comme présenté sur la diapo de droite page précédente.

Mon Té fait 62 mm de large.

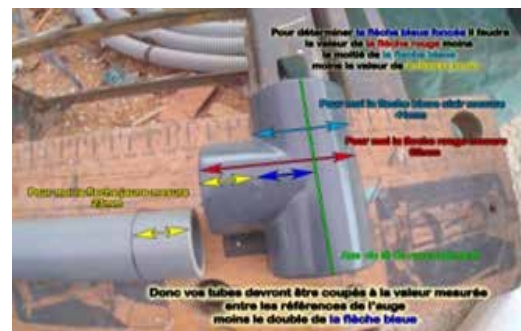
L'enfoncement du tube dans le Té est de 23mm.

Et le demi-diamètre du manchon vertical est de 20.5mm.

Donc le bord du tube par rapport au centre de fixation sur l'auge est de $62 - 23 - 20.5 = 18.5$ mm, taille de la flèche bleu foncé.

Donc mon tube fera 565mm (largeur de l'auge) - 37mm (18.5×2 , flèches bleu foncé).

La longueur de mes 2 tubes sera de 528 mm.



Détermination de la hauteur de nos harpes.

Pour éviter que les FA lors d'un vol puissant après la décharge, ne chutent hors du bac, il faut que la harpe soit le plus près du bac.

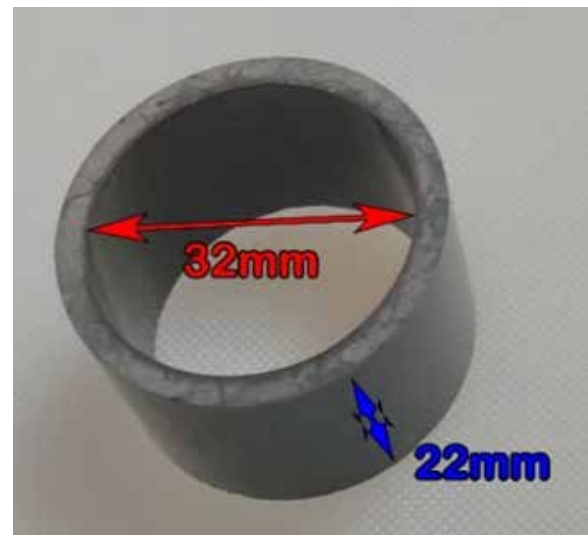
La hauteur de l'auge, pour moi est de 16 cm + les pieds (2 Té+ 4 tubes) fixés sur l'auge avec des boulons et écrous papillons, celle-ci monte donc à la hauteur de 6.2 cm

En mettant un manchon de tube de 32 mm, de 5 cm de long entre le té des pieds et le té base de la harpe, on aura la base de la harpe à 9 cm au-dessus du bac.

Une hauteur des montants de 90 cm est suffisante.

Nous avons donc toutes nos côtes de découpes : 2 traverses de 528 mm, 2 montants de 90 cm, 4 pieds de 18 cm. Il nous manque la découpe d'un manchon prélevé sur le tube de 32 mm, la partie évasée que nous couperons à une longueur de 22mm et qui nous servira de gabarit pour marquer l'emplacement des percages et des sillons.

L'objectif sera de tracer sur les tubes horizontaux les emplacements des points de fixations des vis Parker et le tracé des rigoles pour faire passer les câbles de la harpe.



Partie supérieure avec les ponts et les ressorts de tension :



Et la partie inférieure, avec les sillons de positionnement des câbles. Il est important d'avoir des tubes épais, d'où les tubes hautes pressions pour la fixation des vis et les tracés des sillons



Maintenant que nous avons la taille des tubes horizontaux, on va pouvoir calculer le nombre de câble que nous allons déployer sur ces tubes.

Mes tubes font 528 mm, j'enlève les 2 parties qui sont dans les Té soit $2 \times 23 \text{ mm} = 46 \text{ mm}$, il me reste donc $528 - 46 = 482 \text{ mm}$ utile.

Je vais voir combien d'ensemble je peux faire. $482 \text{ mm} / 22 \text{ mm} = 21.91$ cycles. On aura donc 21 fois 22 mm plus 20 mm de rab.

On va donc répartir ces 20 mm de part et d'autre.

On va donc commencer à tracer à 10 mm d'un bord et l'on aura 22 câbles puis de nouveau 10 mm. Cf. le décalage que l'on voit sur les images précédentes.

Il nous faudra donc 22 ressorts, la création de 2 fois 21 ponts avec les tubes plastiques et 44 mini tubes d'isolation en pieds de harpe.

Pour les ponts, sur un tube de 32 mm, les tuyaux isolants mesureront 7 cm, cela laisse pas mal de marge. Pour les isolateurs une taille de 20 mm suffit.

Pour avoir les tailles des câbles, il faut monter votre cadre avec les côtes précédemment données :

bases 528 mm et montant de 90 cm. Vous faites un montage à blanc qui permet de démonter et remonter votre harpe. D'ailleurs, je ne colle à la fin de montage que les tés de pieds, le manchon et les premiers Té de la base de la harpe s'il y a trop de jeu. Tout le reste est fixé avec des vis Parker pour pouvoir tout démonter et modifier si besoin.

Une fois le cadre monté, les repères de perçage et de sillon tracés au marqueur fin grâce au gabarit de 22 mm de large, vous allez pouvoir fixer le premier câble, qui sera votre câble étalon.

Pour cela, munissez-vous d'une perceuse avec une mèche de 2 mm et percez un trou à toutes vos marques de la traverse supérieure.

Pour les sillons, j'utilise une Dremel avec un disque abrasif. L'ensemble des sillons peuvent aussi se faire à la lime triangulaire ou tire-point ou avec une lame de scie à métaux.

Voici les traverses percées et les sillons faits :



Les traverses sont fixées sur les tés, utilisez les traces de moulage des tés pour aligner vos traverses. Les tés sont fixés avec des vis Parker (pensez à percer des petits trous pour guider la vis Parker).



Mettre en place toutes vos vis dans les trous percés.



Nous allons monter le cadre et le fixer avec des vis (percer et visser).

Pour élaborer les boucles des câbles, voici ma technique :

Faire un petit crochet, moi j'utilise un rivet pop que je tords comme ceci :
Puis monté sur une visseuse dévisseuse :



Pour élaborer ma boucle, je prends du fil inox de cadre.

Je fais une boucle dont les deux parties libres sont maintenues avec une pince plate. Puis j'actionne ma visseuse tout en mettant en tension pour la régularité de l'enroulement. Je coupe l'excès de câble et je finis l'enroulement avec la pince plate.



Elaboration du câble étalon

Vissez votre vis Parker, et la même sur la partie opposée.

Faites une boucle avec votre câble que vous fixez à cette première vis. Puis faites coulisser le câble sur la base de la harpe dans le sillon qui correspond au fil, puis vous remontez jusqu'à la vis opposée, à celle où vous avez fixé votre câble. Faire une demi-boucle pour avoir la longueur totale du câble.

Vous défaites votre câble, vous le tendez et sur la longueur totale, vous enlevez 6 cm. Cela servira au ressort pour absorber et amortir les fluctuations de longueur du câble.

Maintenant pour une constance et une régularité dans la longueur de câbles, nous allons faire une pige. Avec morceau de planche de 2 m dans laquelle vous allez planter un clou sans tête ou un rivet pop à une extrémité.

Vous insérez la boucle de votre câble étalon puis vous le tendez et à la distance repère moins les 6 cm vous pouvez planter un nouveau clou ou rivet pop qui vous donnera votre longueur étalon. plate.



À vérifier impérativement sur le cadre.

Montez le câble avec le ressort. Vérifiez que le ressort double au maximum de taille. Si cela va au-delà, il faut allonger le câble. 2 méthodes, soit vous replantez un autre point de fixation un peu plus loin, soit vous mettez des cales sous le fil tendu pour augmenter la longueur. Toutes ces vérifications sont à faire avant de se lancer dans la production de câbles en série. Une fois cela vérifié, il est donc temps de boucler, tailler et reboucler à longueur, 22 fois pour moi. Faites-en toujours un ou 2 de plus au cas où.



Nous allons préparer les isolateurs de bas de harpe 2 cm.

Toujours avec un guide à 2 cm



Et au ciseau on coupe à la taille, les 44 isolateurs sont prêt à être utilisés. On fait de même avec les isolateurs des ponts à 7 cm :



Il est temps de tout monter ensemble.

En tête



Au pied



On vérifie bien que les câbles passent bien dans les sillons

L'ensemble des câbles est monté.



Attention, lorsque vous percez à la mèche de 6 mm, de tomber entre les renforts de l'auge



Il est temps de fixer la structure sur l'auge.

Il est temps de faire et de monter les ponts de connexion entre les câbles.

On va couper un morceau de câble, pour moi 1.70 m. Il me servira à faire la totalité des connexions d'un même coté.

On va faire une boucle avec le procédé expliqué plus haut, puis on va faire glisser les 11 tubes de 7 cm sur ce câble.

On va fixer la première boucle sur la traverse supérieure à la première vis Parker sans ressort (photo 1 ci-dessous à gauche). Puis on va faire glisser le premier tube.

On vient dévisser la 2^{ème} vis Parker sans ressort avec le câble, on fait 2 tours et on visse.

Et on répète l'opération jusqu'au bout où vous installerez une vis sur le montant qui recevra l'emplacement de connexion (photo 2) pour les pinces crocodiles (photo 3). On finit avec une boucle ou plusieurs si vous voulez vous créer une boucle de connexion, ou comme moi, vous placez un connecteur (photo 4).



Notre structure de harpe est maintenant terminée.

Nous pourrions par la suite, ajouter des leurres.

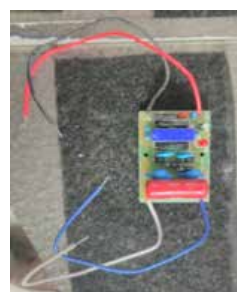
Ceux-ci sont composés de boules de gomme ou de perles fixées sur un fil transparent que nous tendrons entre les montants.

Pour ma part, je prévois d'en tendre 2 ou 3 à voir en fin de tuto dans Tips et astuces.

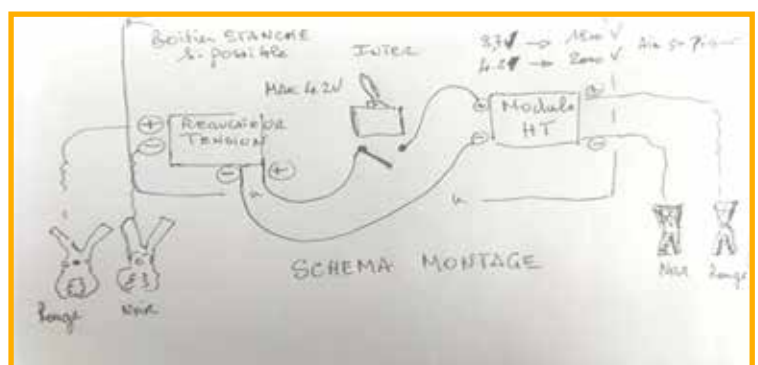


Nous allons nous attaquer maintenant à la partie électronique

Il nous faudra pour la plus basique une boîte, un module HT (Haute Tension), un régulateur de tension, du câble, 1 interrupteur, des petites pinces crocodiles et des pinces pour câble de batterie.



Le schéma de principe est le suivant :



Les boîtes doivent être un peu étanches ou du moins dans un endroit protégé de la pluie.

J'en ai de 2 types, une boîte de dérivation IP55. Facile à trouver et pas trop compliqué à travailler.

Ou une boîte de connexion étanche IP67. Le plus de cette dernière, c'est le couvercle transparent qui permet de surveiller l'instrumentation embarquée, et d'y intégrer une cellule photo sensible.

Elles ne seront percées que pour les fils en entrée et en sortie et un joint à base de colle chaude sera mis pour en assurer l'étanchéité.



Module HT Haute Tension

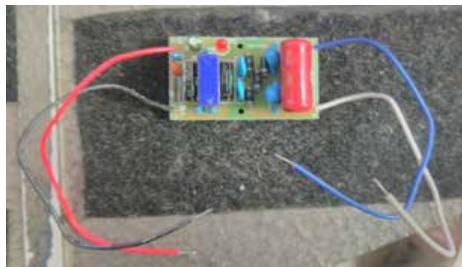
Attention de ne pas dépasser les 4.2v max sinon, vous grillez votre carte.

Et donc pour cela, il vous faut un régulateur de tension.

2 modèles sont proposés, 1 avec le voltmètre intégré qui vous donne la tension d'entrée et la tension de sortie. Il consomme un peu d'énergie.

Et un autre, sans afficheur ni borne à visser mais qui consommera moins d'énergie.

Ce dernier nécessitera un voltmètre pour ajuster la tension requise. Pour le module HT, la tension devra être inférieure à 4.2V et un fer à souder sera nécessaire pour établir les connexions.



Un interrupteur avec sa protection anti pluie. Des pinces crocodile petite taille rouges et noires.

Et des pinces pour batteries rouges et noires. Du câble électrique 2 fil 0.75, trouvé chez un GSB.

Si vous voulez ne faire qu'une harpe, prenez un rouleau de 5m, sinon une bobine de 25 m.



Préparons les boîtes

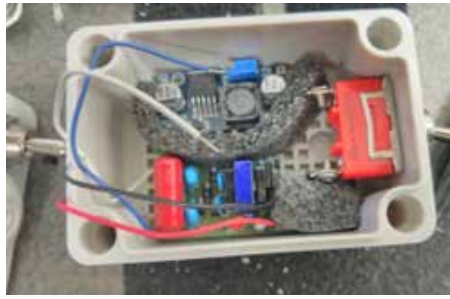
Pour la boîte de dérivation, je vais choisir le côté où il n'y a qu'une sortie pour placer mon interrupteur : je marque mon point et je perce avec un foret de 12 mm de diamètre. Pour l'autre boîte, je place mon interrupteur dans la partie supérieure au centre.



On monte les interrupteurs.



On positionne les différents éléments dans les boîtes.



Cette dernière se verra adjoindre un capteur de luminosité. ▲

On perce nos trous pour les sorties et entrée de câbles.

Pour la boîte étanche :

Pour l'alimentation, câble noir avec les fils intégrés, ce sera 2 trous de 3mm de diamètre collés.

Pour les fils HT bleu et noir, ce sera 2 trous séparés de 2mm de diamètre 2.5 marche aussi.

Pour la boîte dérivation :

Pour l'alimentation, câble noir avec les fils intégrés, ce sera le passe fil qui assurera l'étanchéité

Pour les fils HT bleu et noir, ce sera 2 trous séparés de 2mm de diamètre 2.5 marche aussi.

Les espaces seront remplis à la colle chaude.

On n'oubliera pas de faire des nœuds simples à chaque câble et fils pour éviter tout arrachage ultérieur.

Connexion de toutes les pièces du puzzle

Tout d'abord, je soude les fils bleu et marron sur le module HT.

À cela 2 raisons :

La première, l'isolation entre les 2 fils. Il faut savoir qu'avec le module HT l'arc électrique se produit si la distance entre les câbles est inférieure à 1,5mm. Comme les fils ont une protection isolante de 1mm, il n'y a pas de risques.

La deuxième, ce sera la solidité lors des transports et autres manipulations.

Sur la carte, vous avez mentionné un + et un -

Donc j'ai respecté cela bien que sur cette partie cela ferme un circuit et le sens des polarités n'est pas très important.

Par convention le fil bleu sera le + et donc le fil marron sera le -



HYDROMEL

Fabrication d'hydromel à façon pour les apicultrices,
apiculteurs avec votre miel à partir de 100kg.

Possibilité d'échange pour de plus petites quantités.

// Hydromel élaboré sans sulfites avec des
miels français.

En collaboration avec un laboratoire œnologique.

Hydromel Medonaris
Enora Schomer et Yolaine Thierry
Fonréal
24350 Grand-Brassac

hydromelmedonaris@outlook.com
06.25.03.79.38
Site : hydromelmedonaris.fr

NICOTPLAST

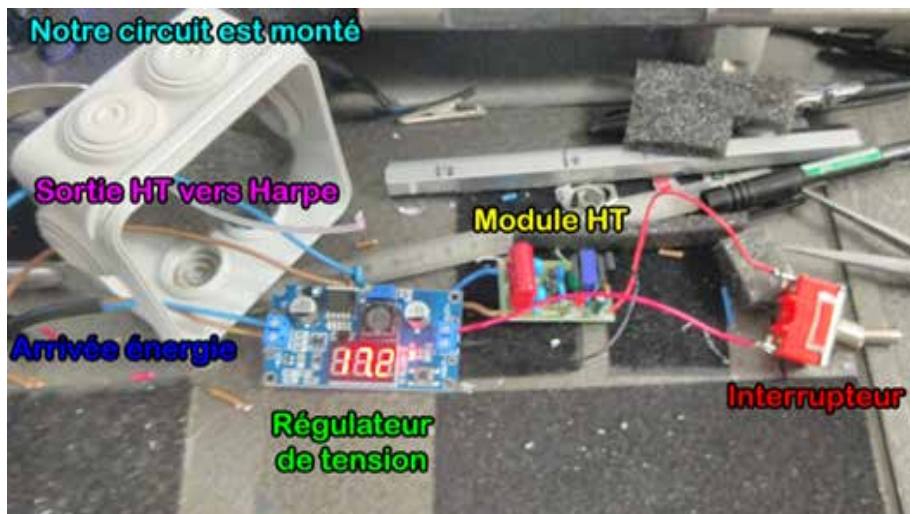
75, Rue des Cyclamens - 39260 MAISOD
Tél. 03 84 42 02 49
E-mail nicotplast@nicotplast.fr

NOS FABRICATIONS POUR L'APICULTURE

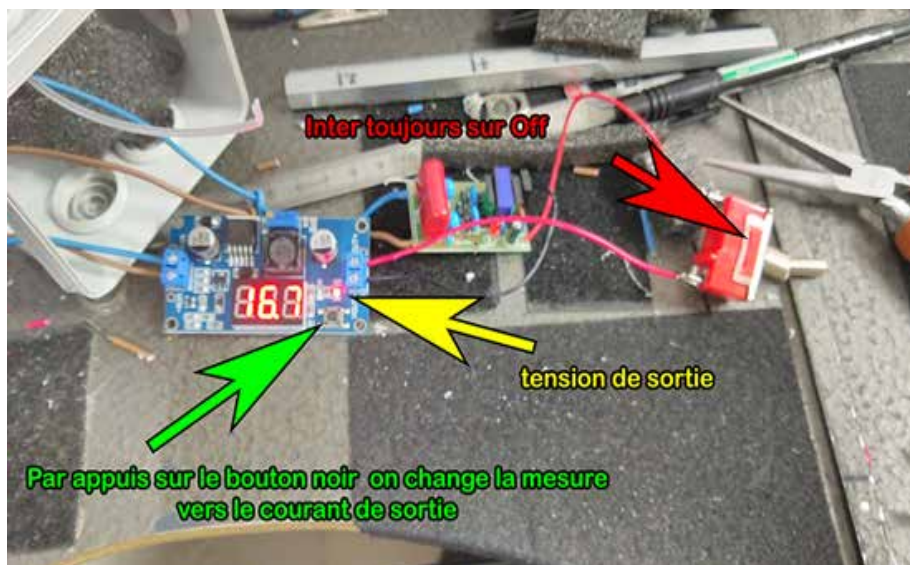
Pots à Miel
Élevage de Reines
Accessoires Divers
Éléments de Ruche

Visitez notre site web www.nicot.fr

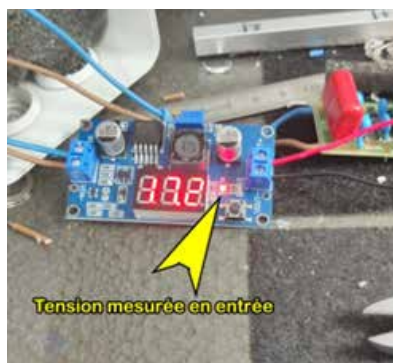
Pour la boîte de dérivation, je vais choisir le côté où il n'y a qu'une sortie pour placer mon interrupteur : je marque mon point et je perce avec un foret de 12 mm de diamètre. Pour l'autre boîte, je place mon interrupteur dans la partie supérieure au centre.



Pour les réglages, j'utilise un petit transformateur de 17.2v. Le régulateur de tension accepte en entrée, des tensions de 4.0 à 40 Volts et fournit des tensions « régulées » entre 1.3 à 37 Volts. Là en état, le régulateur reçoit une tension de 17.2 V. La LED allumée indique la tension en entrée, pour basculer sur la tension de sortie il faut appuyer sur le bouton noir.



Maintenant que le circuit est alimenté, on va régler la tension max de 4.2 v qui va alimenter le module HT, on procède comme suit **avec l'interrupteur toujours sur Off**, sinon vous allez griller votre Module Haute Tension.



On va donc diminuer le voltage de sortie en dévissant le potentiomètre (flèche jaune), jusqu'à obtenir une valeur de 3.8 V. Ceci est important car quand nous mettrons le circuit en tension, il va y avoir un saut de 0.4 v en plus... **Donc attention diminuer !**



Le réglage de la tension hors charge est obtenu 3.8 V, cela fluctue un peu.

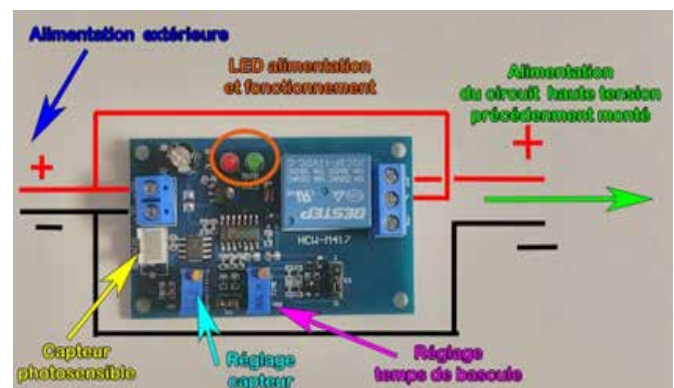


Notre module HT pour la harpe est réglé.

Vous avez chargé un condensateur il est important de le décharger avant tout autre manipulation sinon vous prendrez une bonne châtaigne. Pour cela faites toucher les fils HT de la harpe et vous vous rendrez compte de l'arc électrique.

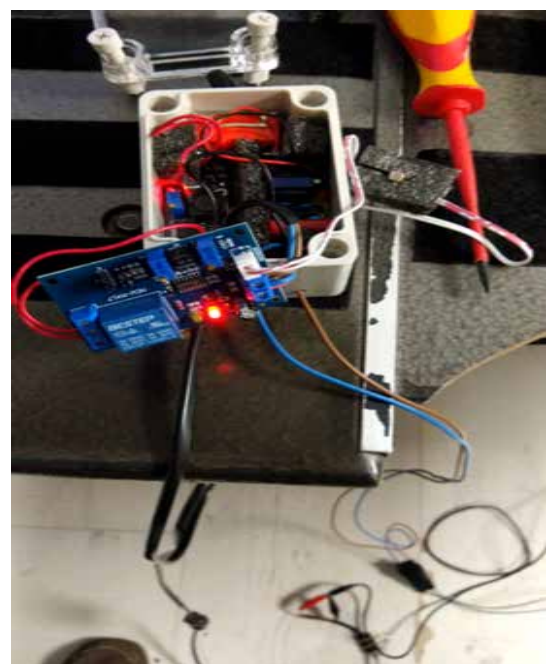
Nous allons continuer de monter la boîte avec le couvercle transparent

Nous allons intégrer un module photosensible pour couper l'alimentation de la harpe la nuit.



Nous allons donc intégrer ce module en amont du circuit précédemment monté.

L'ensemble est monté, le réglage de la tension vers le module HT a été effectué comme précédemment mais à l'aide d'un voltmètre sur les bornes de sortie + et - donc réglé inter ouvert à 3.80v et ramené à 4.20v inter fermé. Les tests de luminosité ont été effectués RAS. Il ne nous manque plus qu'à étanchéifier les passages des fils avec de la colle chaude



Tips et Astuces

Les modules sont à présent terminés.

Le modèle le plus simple, avec les câbles sans connecteurs, qui fonctionne très bien. Il nécessite une batterie ou un module de puissance qui sera branché via les pinces batterie.



Le modèle un peu plus sophistiqué, qui intègre des connecteurs pour faire évoluer les sources d'énergie : batterie, panneau solaire, alimentation extérieure...

Comme certain produit, le connecteur peut être fixé sur la harpe. Le boîtier Haute Tension vient donc se brancher dessus.

Une gestion de la phase d'alimentation de la harpe en fonction de la luminosité jour, nuit.



Objectif : économiser de l'énergie.

J'utilise les connecteurs suivants : un module 2 fils pour l'alimentation et un module 3 fils pour la partie Haute Tension. La mise en œuvre de ces connecteurs nécessite une pince particulière que l'on trouve facilement. Voici les 2 connecteurs en situation.



Objectif : économiser de l'énergie.

Fixation des leurres, pour ma part, j'ai opté pour 3 niveaux de leurres.

Sur mes montants, j'ai percé 3 trous de 5mm équitablement répartis sur la hauteur : un trou au milieu et un de chaque côté à 25 cm du milieu.

Je prends du fil de pêche transparent 1m. J'enfile 5 perles différentes, taille et couleur au choix, pour moi, ce sera plutôt sombre et assez gros.

Puis je fais 2 boucles aux extrémités avec une dimension entre les 2 boucles équivalent à la largeur de la harpe plus 20 cm.

Avec un petit crochet, je passe dans les trous précédemment effectués, j'attrape la boucle et je la fixe avec une vis Parker et un élastique. Je passe la ligne leurres entre tous les fils de la harpe et procède de la même manière sur le trou opposé même niveau pour avoir un fil tendu entre les 2 trames de la harpe. Vis Parker et élastique, l'ensemble doit être tendu sans plus.

Je répète l'opération pour les 2 niveaux restants.

Mes leurres sont en place prêt à défier le frelon stationnaire.

Voici la harpe complète avec le module HT prêt à pourfendre le Frelon Asiatique.



N'oubliez pas de décharger votre harpe avec un tournevis ou un élément métallique entre 2 fils pour libérer l'énergie en réserve dans le condensateur, sinon vous sentirez une bonne châtaigne !!!

J'espère que ce tutoriel vous apportera toutes les réponses dont vous auriez besoin pour construire votre harpe, sinon n'hésitez pas à contacter l'abeille Périgordine - <https://www.facebook.com/abeille.perigordine> - pour de plus amples explications ou moi-même, <https://www.facebook.com/yann.georgeais.3/>

Un atelier dédié à la fabrication de harpe est en cours d'étude au rucher école de la Gavinie. Lorsqu'une date sera arrêtée, il suffira de vous inscrire auprès d'Annie AMELIN abeilleperigordinetreilissac@gmail.com.

Liste des éléments de base

Total:	81.20 €	
Tube et raccord PVC	27.00 €	Hydralians Dc Plastique Boulazac - 6Té Pvc de 32 mm Haute pression , un Tube de PVC de 32 mm Haute pression
ressort X30 // 30mm, diam 0.6, diam ext 6mm	8.10 €	
vis parker 3.5X13	10.90 €	
tuyaux pvc diam 6mm 2m	1.50 €	
Fil inox cadre	2.00 €	
Lot fixation 6mm	5.00 €	boulon poelier diam 6mm longueur 45mm rondelle plate, rondelle frein et ecrou papillon
Auge 25litres	4.50 €	
boite dérivation	3.30 €	
Cable électrique 2.5m	2.20 €	
Module contrôle voltage, 2 modèles avec affichage et sans affichage (moins consommateur)le second nécessite un voltmètre pour régler la tensionde sortie	2.00 € 2.00 €	
Module HT	3.30 €	
Inter bascule	2.00 €	
Pinces crocodiles petit format	5.40 €	
Pinces crocodiles batterie	2.00 €	



CONCOURS DES MIELS DE FRANCE 1^{er} février 2024

Patrick VANDAMME

Cette année, le concours était organisé par l'UNAF et le Centre National Technico-Economique et Scientifique Apicole (CNTESA) avec le soutien du Fonds de Dotation National pour les Abeilles et les Pollinisateurs (FDNAP).

Notre soutien à l'UNAF s'est bien sûr traduit par notre présence en tant que juge. Nous n'étions pas loin de 180 juges répartis par table de 6 avec pour chaque table une spécificité de miel à juger. Pour notre part, nous avons œuvré, décortiqué, analysé et bien évidemment goûté les miels de forêt. Il régnait une ambiance bon enfant mais je vous rassure, studieuse, impartiale et sérieuse. Bien évidemment après les copies rendues, nous avons pu faire le tour des tables juges et goûter une multitude de miels avec leurs spécificités, leurs terroirs et leurs saveurs (miel d'acacias, de châtaignier, de pissenlit, tropical, de pin, de fleurs etc...); et je vous assure qu'il y avait de très belles choses, goûteuses, surprenantes et engageantes aux voyages.

Le jury, cette année était présidé par Fabrice Prochasson, Président de l'Académie Culinaire de France. Mais avant d'embrasser nos responsabilités, nous avons eu des interventions,



tout d'abord par Christian Pons Président de l'UNAF, par des Grands Chefs de Cuisine pour certains (Premier ouvrier de France). Ils ont tous soulevé les problèmes rencontrés par notre communauté, et les recours déposés auprès des Instances Nationales et Européennes.

Tout ce beau monde était rassemblé au Conseil Economique, Social et Environnemental plus connu sous le nom de Palais de l'Éna. Ce qui fait que notre responsabilité s'est retrouvée rassemblée dans une immense salle soutenue par des colonnes mettant en valeur l'architecture du début du siècle dernier. Mais pour réchauffer cette Ruche, nous avons eu droit à la présence et à l'intervention de notre belle actrice Julie Gayet qui nous a séduit par sa simplicité et l'éloquence des mots employés



pour partager son amour des abeilles et de la nature.

Tous les résultats de ce concours sont disponibles sur le site de l'UNAF. Nous n'avons pas de miel primé pour notre région, mais nous nous devons de féliciter notre partenaire Enora Schomer qui avec sa Cuvée Hydromel – Médonaris a remporté la médaille d'or dans la session Hydromels Traditionnels Moelleux.

Et Mesdames, Messieurs c'est l'Hydromel qui ravit nos papilles lors de toutes nos Rencontres.

LA RÉCUPÉRATION D'ESSAIMS



*Syndicat professionnel
De défense des intérêts apicoles
(Régi par les lois du 21 mars 1884, 12 mars 1920 et 25 février 1927)*

RECUPERATION D'ESSAIMS

Cela fait partie des pratiques de l'apiculteur. Malgré une incertitude sur l'état sanitaire de l'essaim dont on ignore le plus souvent l'origine, c'est un des moyens de développer son rucher. Si les essaims sauvages se font rares, il y a toujours des appels de personnes qui en voient arriver chez elles et qui souhaitent s'en débarrasser.

La récupération d'un essaim peut être très simple, parfois compliquée, et même impossible. Lors d'une « première », la collaboration d'un apiculteur expérimenté peut s'avérer utile.

Ce thème sera abordé à la Gavinie, dans la mesure du possible, les essaimages n'ayant pas toujours lieu lors des séances de rucher-école.

Votre responsabilité est engagée.

Le plus souvent la récupération d'un essaim se passe bien. Mais suite à des cas d'accès compliqués ou de propriétaires peu au fait de la vie des abeilles, cette opération se passe mal.

C'est pourquoi nous vous invitons à dater, à signer et à faire signer une décharge inspirée des lignes (modèle au Verso)

Vous trouverez ce document sur le site de l'abeille périgordine dans « Syndicat Apicole »

Edith BOURDIAL

Présidente de l'Abeille Périgordine.



Syndicat professionnel

De défense des intérêts apicoles

(Régis par les lois du 21 mars 1884, 12 mars 1920 et 25 février 1927)

AUTORISATION POUR LA RECUPERATION D'UN ESSAIM D'ABEILLES

En signant ce document,

J'autorise Mr ou Mme à pénétrer sur ma propriété afin de récupérer un essaim d'abeilles
bénévolement et lui en fais don.

Je soussigné Mr ou Mme renonce à toutes poursuites judiciaires, en cas de casse involontaire, ou
volontaire avec autorisation du propriétaire (ouverture de cloison, plafonds, ouverture de tuiles...) ainsi qu'en cas de
destruction de plantes et autres dommages en rapport avec l'action de récupération de l'essaim

En cas de demande d'aide de la part de Mr ou Mme pour récupérer l'essaim d'abeilles, vous êtes en
droit de refuser d'apporter votre soutien afin de garantir votre sécurité. Dans le cas contraire, si vous acceptez
d'apporter votre aide, une tenue de protection « vareuse » avec gants de protection, vous sera prêtée le temps de la
récupération de l'essaim et vous reconnaissez être conscient du risque de piqures d'abeilles dues à la manipulation de
l'essaim.

Vous êtes informé du fait qu'un essaim d'abeilles peut se déplacer à tout moment et ce n'importe où et que pour votre
sécurité vous devez rester à une distance de sécurité que jugera Mr ou Mme En fonction du lieu où
est posé l'essaim, ceci afin de réduire au maximum le risque de piqures sur votre personne ou sur des personnes
présentes sur votre terrain dont vous êtes responsable.

M ou Mme s'engage à demander l'autorisation au propriétaire avant toute action que ce
soit, comme par exemple : couper une branche, monter sur le toit, monter sur un arbre, traverser un massif de fleurs,
ouvrir une cloison.

En cas d'accident sur la personne de Mr ou Mme dû à la récupération de l'essaim (chute de toit,
chute d'un arbre, coupure, etc...) la responsabilité du propriétaire du terrain où se trouve l'essaim n'est pas engagée.

Vous serez informé lorsque l'opération de récupération de l'essaim est terminée (lorsque les abeilles battent le
« rappel » sur la ruche/ruchette)

Le risque de pique d'abeilles reste élevé et vous ne devez en aucun cas approcher, toucher ou même déplacer la ruche
ou ruchette.

Vous serez informé que le transport de la ruche/ruchette ne pourra se faire qu'à la nuit tombée, et que Mr ou
Mme sera mené à revenir sur votre propriété une dernière fois (après avoir fixé heure d'un rendez-
vous) afin de récupérer la ruche/ruchette contenant l'essaim d'abeilles et pouvoir la transporter hors de votre
propriété.

Fait à :

Signature du demandeur

Date :

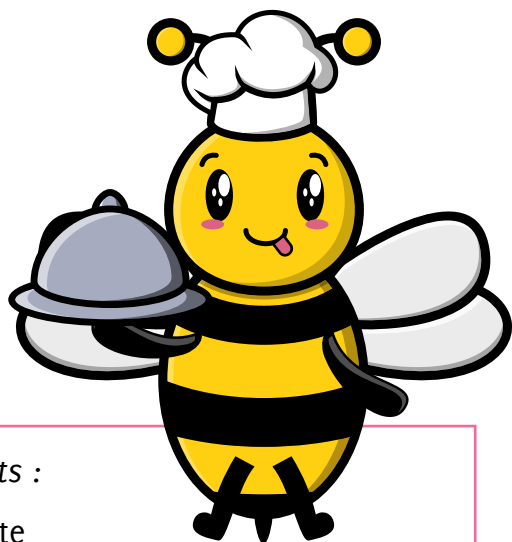
Signature de l'apiculteur-trice

Indiquez dans le bulletin d'adhésion si la récupération d'essaims vous
intéresse. Quand elle en est informée, l'Abeille Périgordine contacte
les adhérents proches du lieu d'un essaim à récupérer.

En aucun cas la responsabilité de l'Abeille Périgordine ne peut être
engagée dans cette opération.

Adresse : L'Abeille Périgordine 10 chemin des Abeilles, La Gavinie, 24750 TRELISSAC

L'ABEILLE À TABLE



Velouté de petit pois au miel

réalisé par Patrick

C'est le printemps et c'est le moment de savourer les petits pois nouveaux.

Le petit pois est un aliment très complet, riche en fibres, rassasiant et antioxydant. Il présente des vertus sur l'influx nerveux, le système immunitaire, la vue ou encore le stress.

Temps de préparation : 15 mn

Temps de cuisson : 20 mn

4-5 personnes

Ingrédients :

- 1 courgette
- 1 kg de petits pois frais ou congelés
- 1 CS d'Huile d'olive
- 1 Oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 CS de miel
- Herbes de Provence, persil
- Sel poivre
- ½ cube de bouillon de poule
- Eau
- 10 cl de crème fraîche
- 5 tranches de jambon du pays
- CS = Cuillères à soupe

Préparation

- Couper la courgette en rondelles,
- La faire cuire dans de l'eau bouillante pendant environ 6 mn
- Puis l'égoutter
- Dans une casserole huilée faire revenir, l'oignon émincé, l'ail pressée,
- Puis ajouter les rondelles de courgettes égouttées, le thym, le persil, et le miel
- Saler et poivrer
- Ajouter 1 verre d'eau avec le ½ cube
- Et faire cuire pendant 5 mn
- Ajouter les petits pois dans la casserole, et les couvrir d'eau
- Faites reprendre l'ébullition et laisser cuire 12 mn
- Une fois cuits, garder quelques petits pois pour la décoration
- Et mixer le reste, rajouter 10 cl de crème fraîche
- Mettre le velouté mixé dans un plat allant au four ou directement dans les assiettes à soupe
- Disposer les tranches de jambon coupées en morceaux sur le velouté
- Enfourner pendant 4 mn à four chaud
- Servir aussitôt

Si vous avez une bonne recette (plat ou dessert) avec du miel, à partager, merci de les envoyer à Annie Amelin afin que nous puissions la publier : abeilleperigordinetrelissac@gmail.com



PRÊT DE MATÉRIEL, MODE D'EMPLOI

Lorsque l'on débute en apiculture, que l'on a investi dans ses premières ruches, dans une tenue de protection, dans quelques outils indispensables et que la production de miel est au rendez-vous, le coût du matériel nécessaire à la récolte des produits de l'abeille et de la réalisation de tâches occasionnelles, s'avère important. D'autant plus que l'on n'est généralement pas en mesure de connaître le nombre de ruches dont on sera en charge les années suivantes. C'est pour pallier cette situation que l'Abeille Périgordine propose à ses adhérents le prêt d'appareils. **Il faut donc présenter la carte d'adhérent de l'année en cours lors de la contraction du prêt.**

Quels sont les matériels en prêt ?

Il y a bien sûr des extracteurs et des bacs à désoperculer, mais aussi des chaudières à cire... Il y a trois sites de prêt en Dordogne, chacun disposant d'un appareil de chaque type. Périgueux dispose en plus d'un fer à marquer.

Comment cela se passe-t-il ?

Ces matériels sont prêtés, gracieusement les trois premiers jours puis 2 €/jour les jours suivants, une caution de 400 € et la signature d'une convention de prêt vous seront demandées. La caution sera établie à l'ordre de l'Abeille Périgordine, remise le jour de l'emprunt et restituée au retour du matériel. Elle sera encaissée après un délai de 30 jours suivant le début de l'emprunt en cas de non retour. La quantité d'appareils étant limitée, nous souhaitons que ces prêts soient de courte durée, afin qu'un maximum d'adhérents puissent profiter de cette proposition. **Il est demandé de rapporter le matériel propre et en bon état de fonctionnement.**

Où trouver ce matériel ?

- À BERGERAC, chez Bruno LAPLACETTE,
- À MEYRALS, chez Jean-Paul SECRESTAT,
- À PÉRIGUEUX, chez Henri MITOU

Comment réserver ?

Le plus simple : via le site internet <http://www.abeille-perigordine.fr/> où vous pourrez remplir le formulaire de prêt ou en contactant :

• Bruno LAPLACETTE

06 83 65 30 08
bruno.laplacette@orange.fr
24, Impasse du moulin de Canselade
24100 BERGERAC
(Extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

• Jean-Paul SECRESTAT

06 42 55 19 55
secrestat.annie@orange.fr
461, rte La Jaubertie
24220 Meyrals
(Extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

• Henri MITOU

06 88 20 66 40
mitou.jacqueline@orange.fr
Chemin de Puyferrat
24650 CHANCELADE
(Extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire, fer à marquer)

VU SUR LE NET

Jean-Marie BRANDELY

La bataille du miel

<https://www.youtube.com/watch?v=BttwzcZeca4>

Mortalité des abeilles : nouveau mutant du virus des ailes déformées

<https://blogs.letemps.ch/franci-saucy/2022/06/22/virus-nouveau-mutant-chez-les-abeilles-melliferes-aussi/>





PETITES ANNONCES VENTE DE MATÉRIEL DE SECONDE MAIN

Vous avez quelque chose qui concerne l'apiculture à vendre ou vous recherchez du matériel d'occasion ? Vous avez un terrain à mettre à la disposition d'un apiculteur ?

Cette rubrique est pour vous, elle est réservée aux adhérents et elle est gratuite. Il suffit de laisser un message :

secretariatabeilleperigordine@gmail.com

Je tiens à rappeler que L'Abeille Périgordine n'est pas responsable de la qualité des produits vendus ou échangés dans cette rubrique. Cette rubrique n'engage que le vendeur.

Edith BOURDIAL,
Présidente de L'Abeille Périgordine

Je suis à la **RECHERCHE DE TERRAINS** pour y déposer des ruches (5 minimum), secteur sud de Périgueux dans un rayon de 30 kms maxi, par exemple : Coursac, Sanilhac, Atur, Marsaneix, Vergt, Lacropte, Salon...

Si vous avez ou connaissez un terrain qui vous semble propice pour les abeilles, appelez-moi et nous verrons ça ensemble.

Merci d'avance et au plaisir de se rencontrer.

Laurent BAUTISTA

Tél. 06 74 95 26 29

Je **CHERCHE DES CORPS DE RUCHE TYPE WARRE**

(de préférence vitré) avec fond de ruche et bars supérieurs

Mme Gillian LE SOLLEU

Tél. 06 21 59 16 72



LIBOURNE

NATURAPI 

Pour tous les adhérents de l'abeille Périgordine et toute l'année 2024

10% de remise sur vos achats*

05 33 03 06 37 / 06 60 90 12 33

Ou libourne@naturapi.com

Catalogue complet sur www.naturapi.com (Préparez votre commande sur le site et cochez retrait au magasin de Libourne).

Découvrez nos nouveautés, nos formations, animations et offres exclusives sur :

 www.facebook.com/naturapilibourne

Naturapi Libourne – 7 Rue de l'industrie – 33500
LIBOURNE

* Sur présentation de la carte d'adhérent, hors remises quantitatives supérieures, hors packs, essais, reines et matériel technique et de miellerie.

BIBLIOTHÈQUE DU SYNDICAT



Au rucher école de La Gavinie, l'Abeille Périgordine dispose d'une bibliothèque consacrée à l'apiculture.

La bibliothèque offre un large choix d'ouvrages abordant des thématiques diverses telles que Biologie et comportement, Pratiques et techniques apicoles, Environnement, Maladies des abeilles, Produits de

la ruche, Apithérapie, Plantes et abeilles, Frelon...

La bibliothèque est ouverte à partir de 15h, lors de chaque formation au rucher école. Les ouvrages sont à disposition des adhérents et peuvent être empruntés sous certaines conditions :

- Être adhérent à jour des cotisations au syndicat apicole.

- Déposer un chèque de caution de 50 €, non encaissé et valable un an, au premier emprunt.
- Restituer les ouvrages au cours suivant.

Comme nous ne cessons jamais d'apprendre, que vous soyez débutant ou expérimenté, amateur ou professionnel, vous trouverez certainement dans notre bibliothèque le livre qui vous convient.

Rendez-vous sur notre site Internet pour trouver la liste des ouvrages à disposition.

Contacts bibliothèque :

Annie AMELIN :

abeilleperigordinetrelissac@gmail.com

Christian REPIQUET :

clakmouk@hotmail.com

NÉCROLOGIE

Nous déplorons...

... le décès de Jacqueline GASTAL, adhérente à l'Abeille Périgordine.
Condoléances à ses enfants Philippe et Sylvie, ainsi qu'à leurs familles.

... le décès d'Hélène LAUGÈNIE, la maman de Jacques LAUGÈNIE, Vice-président de l'Abeille Périgordine.
Condoléances à Jacques, ses enfants et petits-enfants et leurs familles.

Thierry CAUQUIL

Directeur des ventes France



*Un demi siècle d'histoire
Half a century of history*

Chemin des Monges / BP9 / 31450 DEYME / France

Tél. 06.86.75.86.34

t.cauquil@ab7group.com

www.ab7group.com

AB7 Groupe



REVUE DE PRESSE



■ TRÉLISSAC

L'Abeille Périgordine présente ses nouveaux adhérents



Nicolas (à droite) et Jean-Paul, les deux formateurs. Photo Francis Acquart

C'est dans la salle du centre socioculturel à Trélissac que le syndicat de l'Abeille Périgordine a tenu son premier cours, réservé particulièrement aux novices, samedi 10 février, à 14h.

Ce sont 25 nouveaux apiculteurs qui sont venus se délecter du nectar d'informations délivré par Jean-Paul et Nicolas, deux formateurs. Le syndicat, créé en 1988, compte désormais 450 adhérents.

Après une rapide présentation des formateurs, où l'on apprend que Jean-Paul est présent depuis la création et en a été le premier président, un historique avec photos et les objectifs ont été dévoilés aux stagiaires, suivi d'une présentation individuelle rapide de

chacun. « Je suis déjà venu l'an dernier pour être initié et cette année je pense acquérir une colonie et me perfectionner », précise Yann.

« Je possède du terrain et je veux y implanter des ruches », indique au syndicat Véronique de Sanilhac. « Je suis sur la commune de Périgueux et j'aimerais avoir une ruche mais je n'ai pas de terrain, et cela serait mal venu de la placer sur le toit. Alors si quelqu'un a un peu de terrain à me proposer, je suis preneur », conclut Olivier.

Une information sur les différentes pièces administratives, réglementaires, sanitaires a complété le cours. Prochain rendez-vous le 24 février, même lieu et heure.

Trélissac

Les apiculteurs amateurs ont apporté leur cire au rucher école



Bernard, vice-président du club, supervise la collecte de cire. Photo Francis Acquart

Durant toute la journée de samedi 2 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 16h, les adhérents du syndicat de l'Abeille Périgordine pouvaient se rendre sur le site de la Gavinie pour venir y déposer leur récolte de cire. Guy, Bernard, Alain, Christian et Jean-François, adhérents et volontaires pour cette journée, étaient là pour réceptionner, peser, trier, enregistrer et stocker les quantités apportées par chacun.

À chaque apport, une retenue de 5 % était appliquée pour les déchets et le prix d'un peu plus de 3 euros par kilos pour la façon est également facturé. La cire est ensuite remise à un cirier qui en fera selon la qualité, des feuilles de

cire préformées et alvéolées ou de la cire pour en faire des bougies. Au total, ce sont environ 70 adhérents qui se sont rendus au dépôt pour un poids d'environ 750 kilos de cire.

Les feuilles de cire seront restituées dès la première séance de travail sur le rucher école, à savoir en début du mois de février. Durant cette journée, le magasin était également ouvert, permettant aux apiculteurs de faire leurs achats, toujours à un prix compétitif, de petits matériels pour entretenir les ruches ou de nourriture pour les abeilles durant l'hiver.

Francis Acquart

SECTEUR DE SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX

Le rythme scolaire de 4,5 jours maintenu à l'École des 6

L'École des 6 (1) de Saint-Félix-de-Villadeix maintient la semaine à quatre jours et demi pour offrir aux élèves des moments de découverte de qualité.

L'année 2024 a débuté en musique. Lors des temps d'activités périscolaires (TAP), les enfants ont eu droit à des prestations de la compagnie Plume de l'arbre. Les prochaines animations seront sportives, avec notamment du basket, de l'expression corporelle et un programme sur fond de jeux olympiques avec des surprises et un grand événement en préparation pour les beaux jours...

Apprendre différemment

L'École des 6 propose des projets éducatifs pleins d'ambition pour les jeunes. C'est l'ensemble des acteurs (enseignants, animateurs, parents d'élèves, municipalités, associations...) qui se mobilisent pour permettre d'apprendre



Les jeunes apiculteurs de Bee Happy. ARCHEVES C.A.

différemment : les ruchers de Bee Happy, l'école nature, l'Union sportive de l'enseignement du premier degré, la web-radio, des salles informatiques, la découverte de l'art et du cinéma, le développement durable, le manger bio, etc.

À noter que les inscriptions pour septembre 2024 sont déjà ouvertes. Plus de renseigne-

ments au 0617 6734 46 ; page Facebook L'école des 6. **Suzy Beylie-Labrousse**

(1) Regroupement pédagogique intercommunal de trois écoles (Saint-Félix-de-Villadeix, Liorac-sur-Louyre et Saint-Georges-de-Montclard) et six communes (Liorac, Saint-Félix, Saint-Georges, Clermont-de-Beauregard, Saint-Marcel-du-Périgord et Saint-Martin-des-Combes).

Le marché au miel fait son retour à Agen, le 27 janvier, à l'issue d'une semaine dédiée au monde de l'abeille et aux produits de la ruche

Caroline Calvet

c.calvet@sudouest.fr

« **P**arler de notre passion, c'est peut-être là qu'on est les meilleurs », sourit Patrick Granziera qui, depuis un an, ne quitte plus son bâton de pèlerin pour promouvoir la qualité des miels produits en Lot-et-Garonne. À l'approche de la 7^e Semaine du miel, co-organisée avec le Conseil départemental, du 20 au 27 janvier, le président du syndicat apicole L'Abeille gasconne se réjouit d'aller, une fois de plus, à la rencontre du public.

Comme chaque année, les citoyens sont invités à venir butiner de stand en stand, dans les jardins de l'Hôtel Saint-Jacques, samedi 27, de 9 h 30 à 17 heures, lors du traditionnel marché au miel (1), qui couronne la semaine-événement.

Depuis sept ans, face aux nombreuses menaces qui pèsent sur l'abeille, le Conseil départemental soutient l'apiculture, à travers le financement de projets pédagogiques dans les collèges, une aide à l'installation des apiculteurs, la pose de ruchers connectés pour collecter des données sur la santé des abeilles, ainsi que des projets de recherche, d'éducation à l'environnement et de lutte contre le frelon asiatique. Car sans abeille, pas de pollinisation et sans pollinisation, « quid des productions phares qui font la renommée du département : la prune d'Ente, la pomme, le kiwi, la tomate ? »

Les partenaires essaient

La santé de cette « sentinelle de notre environnement » est « l'affaire de tous ». Si bien que les partenaires de la Semaine du miel continuent d'essaimer et que le programme de cette 7^e édition s'étale en une généreuse et alléchante tartine de rendez-vous.



Le marché au miel est de retour samedi 27 janvier, à l'Hôtel du Département. ARCHIVES T.-D. VIDAL

Pêle-mêle, 25 restaurateurs affiliés à l'Umih se sont engagés à mettre un plat à base de miel à la carte de la semaine. Les chefs des cantines des collèges en feront autant. Valérie Sieurac, traiteur, animera un atelier gratuit « 1000 et une façon de cuisiner le miel », à destination des seniors (le 24, sur inscription au 06 02 01 69 64). Du côté des boulangers et pâtisseries, une trentaine d'enseignes

Françoise Sauvager présentera ses travaux sur les bienfaits des produits de la ruche sur la santé humaine

inventeront, pour l'occasion, des spécialités à base de miel. Par ailleurs, six librairies constitueront un rayon éphémère dédié au monde de l'abeille. Le Comité départemental de la randonnée pédestre propose, quant à lui, des sorties sur le chemin des mielleries du Lot-et-Garonne (renseignements au 05 53 48 03 41).

Le samedi 27, sur le site de l'Hôtel du Département, à Agen, outre les échanges avec une quin-

zaine d'apiculteurs, dont certains nouveaux, une conférence est très attendue : à 11 heures, Françoise Sauvager, docteure en pharmacie et enseignante-chercheuse à l'université de Rennes, présentera ses travaux sur les bienfaits des produits de la ruche sur la santé humaine.

Juliette Sirand, ingénieure écolo, viendra parler, pour sa part, des « sentiers de randonnée, couloirs de biodiversité » (à 9 h 30). Pour sensibiliser le public dès le plus jeune âge, des ateliers culinaires et des ateliers pour les enfants émailleront la journée. Une randonnée guidée sera proposée en début d'après-midi. Et à partir de 16 h 30, seront dévoilés les résultats du concours de pain d'écureuilles - « à ne pas confondre avec gâteau de miel ! », prévient Frédéric Caumières, le président du syndicat lot-et-garonnais des boulangers -, suivis du prix du public du concours photo.

À découvrir, enfin, des ruches décorées par les enfants des 14 établissements relevant de l'aide sociale à l'enfance et des centres de loisirs.

(1) Entrée libre, restauration sur place.

QUELQUES DATES À RETENIR



> **SAMEDI 16/03/2024 14h**

Formation pour les auditeurs ayant suivi les formations durant l'année 2021, 2022, 2023.

Foyer Socio-culturel - TRELISSAC

- Approfondissement des connaissances.
- Objectifs pour la saison 2024
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN : abeilleperigordinetreliissac@gmail.com

> **SAMEDI 23/03/2024 14h**

Rucher école à La Gavinie, 10, chemin des abeilles - TRELISSAC

- Visite des colonies
- Evaluation
- Agir selon le bilan
- Nettoyage des plateaux
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN : abeilleperigordinetreliissac@gmail.com

PRÉSENCE DES Ets THOMAS
de 10h à 13h

> **SAMEDI 6/04/2024 14h**

Rucher école à La Gavinie, 10, chemin des abeilles - TRELISSAC

- Visite des printemps
- Remplacement des cadres
- Nourrissement stimulant
- Evaluation de la valeur des reines
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :

> **SAMEDI 20/04/2024 14h**

Rucher école à La Gavinie, 10, chemin des abeilles - TRELISSAC

- Faire un état des lieux de chaque colonie
- Prévoir l'essaimage
- Enruchage d'une colonie
- Changement de cadres
- Confection d'essaims artificiels
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN : abeilleperigordinetreliissac@gmail.com

> **SAMEDI 27/04/2024 14h**

Formation pour les auditeurs ayant suivi les formations durant l'année 2021, 2022, 2023. Rucher école à La Gavinie, 10, chemin des abeilles - TRELISSAC

- Cas concret
- Solutions aux problèmes
- Expertises
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN : abeilleperigordinetreliissac@gmail.com

> **SAMEDI 4/05/2024 9h**

Assemblée générale de L'Abeille Périgordine à la salle des fêtes de Salon

- Envoi des procurations auprès de Annie AMELIN
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN : 158, Allée des la Couture - Notre Dame de Sanilhac -24660 Sanilhac

> **SAMEDI 11/05/2024 14h**

Rucher école à La Gavinie,

- Évaluation de l'avancement de la mieillée
- Changement de reine si nécessaire
- Pose de hausses
- Confections d'essaims artificiels
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN.

> **SAMEDI 8/06/2024 14h**

Rucher école à La Gavinie,

- Suivi des colonies
- suivi des miellées
- Confections d'essaims
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN : abeilleperigordinetreliissac@gmail.com

> **SAMEDI 22/06/2024** toute la journée

Journée spéciale élevage et sélection des reines

- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN : abeilleperigordinetreliissac@gmail.com





Opération commandes groupées Abeille Périgordine

Retrait le **23 mars 2024** à partir de 10h

À l'occasion des commandes groupées de l'Abeille Périgordine, nous vous invitons à venir récupérer votre matériel au local de l'Abeille Périgordine à l'adresse suivante : 10 chemin des Abeilles, 24750 Trélissac

Commande à confirmer à Thomas Apiculture avant le 16 mars 2024



Notre site de Langon (33) :

+ de 1500 m²

dédiés à l'apiculture de loisir ou professionnelle

Accès facile

à 2 minutes de la sortie n°3 de l'autoroute A62

Au croisement des axes

Bordeaux / Agen / Toulouse (A62)

Bordeaux / Mont-de-Marsan / Pau (A65)

et Bordeaux / Bayonne / Espagne (A63)

LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE THOMAS PRÈS DE CHEZ VOUS !



Un vaste espace de vente et des chaînes d'extraction visibles en saison creuse.



Un stock important toute l'année sur le consommable et sur nos équipements.



Des stages apicoles théoriques et pratiques dispensés par un apiculteur professionnel.

THOMAS APICULTURE - Fabricant français de matériel apicole
02 38 46 88 00 - contact@thomas-apiculture.com - www.thomas-apiculture.com

